

Habitants de Bélâbre, vous êtes en état de légitime défense contre votre maire



Ce vendredi se déroulera, à Bélâbre, petite ville de 900 habitants, située dans l'Indre, près du Blanc, entre Poitiers et Châteauroux, une réunion publique, salle des Fêtes, à 19 h 30.

Une réunion publique un peu particulière, parce que seront invités, le maire, Laurent Laroche, son conseil municipal, le préfet, l'association à migrants Viltaïis, les présidents d'association locales... mais surtout pas les principaux concernés, les habitants de Bélâbre, qui auront juste le droit de rester à la porte de la Salle des Fêtes.



La situation à Bêlâbre est pourtant fort simple. Le maire est un immigrationniste forcené, il rêve de voir sa ville dépasser les mille habitants, et veut devenir sénateur. Donc, alors qu'il s'était fait élire sur l'arnaque de la démocratie participative, il a fait voter, en douce, par son conseil municipal, le rachat de l'ancienne chemiserie du centre ville par l'association Viltaïs, spécialisée dans toute la France pour racheter, avec les subventions publiques, tous les lieux qui peuvent accueillir des migrants, les retaper et y installer les nouveaux venus, notamment dans nos campagnes.

Stupéfaits, les habitants de Bêlâbre ont donc appris par la presse qu'ils allaient devoir accueillir 38 migrants. Une première manifestation a eu lieu, le samedi 25 février, avec la présence de l'avocat Pierre Gentillet. Il y eut environ 150 manifestants. En face il n'y avait qu'une vingtaine de petits bobos dégénérés avec une banderole ridicule.

Une deuxième manifestation eut lieu quinze jours plus tard, le 11 mars. Elle n'eut pas beaucoup plus de monde que la

première, cela se situa aux alentours de 180 manifestants. Mais en face, avec la complicité du préfet, les gauchistes, qui avaient mobilisé dans tout le département, et même plus largement, purent pourrir le rassemblement, couvrir les discours et même couper le fil du micro des organisateurs.

Dans le même temps, Riposte Laïque, bien informé, apprit à ses lecteurs et aux habitants de Bêlâbre ce que tout le monde cherchait à cacher : un chef d'entreprise se proposait de racheter, plus cher que Viltâis, les locaux de l'ancienne chemiserie, et d'y installer une usine avec 25 salariés. Mais il posait une condition au maire : il voulait que ses salariés travaillent dans une ville paisible, et ne voulait pas de Cada.

À notre grande surprise, aucun média ne reprit l'information, et il fallut que des militants d'un département voisin de Reconquête distribuent les tracts, durant le week-end, pour informer la population de ce qui se préparait.

Un conseil municipal extraordinaire, à huis clos, se déroula le lundi 21 mars, à la mairie. Le maire, soutenu par son équipe, affirma à l'entrepreneur qu'il voulait bien de sa boîte, mais que non seulement il maintenait le Cada, mais qu'il annonçait qu'il avait permis à Viltâis de racheter d'autres lieux, et qu'il y aurait non pas 38 migrants, mais 76 ! Le chef d'entreprise fit savoir que dans ces conditions il irait installer son usine dans une ville voisine.

Donc, la population de Bêlâbre, et les associations qui se battent contre l'installation du Cada, sont à présent au pied du mur. Ils sont en état de légitime défense contre la politique de leur maire qui assassine leur ville. Dès l'annonce de l'installation des migrants, des commerçants ont voulu vendre leur fonds de commerce, mais plus personne ne veut racheter. Des particuliers ont voulu vendre leur maison, mais les agences immobilières leur ont fait comprendre que

dans ces conditions, il fallait baisser drastiquement le prix. Que vont devenir les écoles de Bêlâbre, avec une population nouvelle, avec plein d'enfants qui ne parlent pas français, ce qui compliquera le quotidien des classes et tirera le niveau des élèves vers le bas ? Quelle sera la cohabitation entre les anciens de Bêlâbre et les nouveaux venus, porteurs d'une culture souvent aux antipodes de la nôtre, notamment sur les rapports entre les hommes et les femmes, sans parler de la question religieuse ?

Le maire, Laurent Laroche, qui se vantait d'installer la démocratie participative à Bêlâbre, et dont la famille politique réclame un référendum sur les retraites, refuse à sa population ce référendum sur les migrants.

Donc, si les habitants de Bêlâbre et leurs associations ne font rien, ils sont foutus, et se verront imposer une situation nouvelle, un Grand Remplacement dans leur commune. Le maire assassine sa ville, et ses administrés sont en état de légitime défense contre lui et son équipe. Certes, nous n'encourageons pas les habitants à mettre le feu à la maison de l'élu, comme cela vient d'arriver au maire à migrants de Saint-Brevin-les-Pins, Yannick Morez.

La présidente de l'Union Bêlâbraise, la jeune mais courageuse Ludivine Fassiaux, était ce jeudi l'invitée d'André Bercoff, pour évoquer la situation de sa ville (à partir de la 11e minute).

Quel dommage que, sans doute émue, elle n'ait pas parlé de l'entrepreneur, ni de la chute de l'immobilier, ni de la terreur qu'inspire le maire à la population, ni surtout de la réunion de ce vendredi. Mais elle a tout de même exprimé des choses fort intéressantes.

Sans la moindre vergogne, ce maire à migrants utilise l'argent des contribuables pour arroser une boîte d'avocats amis. En effet, qui est ce Daniel Guiet, qui s'est vu confier la

défense des intérêts de la commune, dans le dossier Cada ?
C'est le président de la LDH de l'Indre, qui multiplie les
plaintes devant la justice et les menaces contre les citoyens
du village qui refusent l'implantation des migrants dans leur
ville.

Alain TANTON

Ancien Bâtonnier de l'Ordre

*Spécialiste en Droit du Travail
et de la Sécurité Sociale*

Droit de la construction
Droit rural
Droit de la responsabilité civile

Sandrine BARRÉ

Spécialiste en Droit Pénal

Droit de la famille
Préjudice corporel
Responsabilité Médicale

Daniel GUIET

Ancien Bâtonnier de l'Ordre

*Spécialiste en Droit du Travail,
en droit de la Sécurité Sociale
et de la Protection Sociale*

Responsabilité médicale
Droit administratif
Droit bancaire

Pascaline COURTHÈS

Ancien Bâtonnier de l'Ordre

Droit Pénal
Droit de la famille et des
successions
Droit des mineurs

Stéphanie VAIDIE

Spécialiste en Procédure d'Appel

Droit des suretés et voies
d'exécution
Droit des successions
Droit commercial

Margot PINKOS

Avocat collaborateur
Barreau de BOURGES
Master I Droit notarial

Florine PROTON

Avocat collaborateur
Barreau de CHÂTEAUROUX
Master II Droit des affaires
et de l'entreprise

Châteauroux, le 21 mars 2023

N/Réf :
20120767 - DG/DG

COMMUNIQUE

J'ai été saisi des intérêts du maire Laurent Laroche ainsi que de ceux de la commune de Bélâbre en suite de la décision du conseil municipal le 9 février dernier de vendre une friche à l'association Viltais pour l'implantation d'un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA).

Tout d'abord, le CADA de Bélâbre verra bien le jour, la promesse de vente de l'ancienne chemiserie de Bélâbre devant être signée prochainement.

Ce projet positif pour la commune entraînera la création de 2,5 emplois (équivalents temps plein) avec un investissement par Viltais de 1,2 millions d'euros.

A ce titre la rumeur d'un refus a priori de l'implantation d'une entreprise créant 20 emplois à la place du CADA est infondée, puisque les tenants de ce projet d'entreprise qui le conditionnent à l'abandon du projet Viltais-ont été reçus par le maire et plusieurs conseillers municipaux le lundi 20 mars.

Les élus ont exprimé tout leur intérêt pour ce projet qu'ils estiment compatible avec la présence d'un CADA.

L'engagement de la commune dans ce projet de CADA sera donc respecté montrant, au-delà même de l'aspect économique, un visage d'accueil et de solidarité.

Par ailleurs, je salue l'engagement du Préfet de l'Indre à assurer la protection des élus de la République, protection qu'ils ont d'autant plus besoin compte tenu de la campagne d'opposition au CADA.

Enfin, à la suite de très nombreux soutiens d'habitants de Bélâbre, il est désormais demandé à tous les élus du département et d'ailleurs, de bien vouloir exprimer leur soutien au maire et à son conseil municipal, ainsi qu'au projet d'installation d'un CADA, ce qui peut être fait via un formulaire :

<https://framaforms.org/soutien-a-lacommune-de-belabre-et-au-projet-dinstallation-dun-cada-1679309317>

Daniel GUIET

Avocat au barreau de CHATEAUROUX
daniel.guiet@avocatscentre.fr



18000 BOURGES
7 rue Littre
(Parking Hôtel Dieu ou Nation)
Tél. 02.48.27.27.60

36000 CHÂTEAUROUX
2 rue Saint Luc
(Parking Lafayette ou Violaine)
Tél. 02.54.29.38.51

36100 ISSOUDUN
1 Bis Rue du Boucher Gris
(Parking Place de La Paulette)
Tél. 02.54.21.97.87

www.avocatscentre.fr – contact@avocatscentre.fr

Société Civile Professionnelle, Membre d'une association agréée – Le règlement des honoraires par chèque est accepté

Et cet avocat, qui ment grossièrement en prétendant que les

habitants de Bêlâbre seraient majoritairement favorables au Cada (si tel est le cas, pourquoi ne pas proposer un référendum) se permet de faire pression sur les élus du département, sommés de signer un texte de soutien au maire. Va-t-il, en bon commissaire politique de l'antiracisme, dénoncer au Politburo les élus qui refuseront de signer ?

À présent, la population de Bêlâbre et ses associations, sont au pied du mur. Un rassemblement spectaculaire devant la Salle des Fêtes, ce vendredi, à 19 heures 30, serait une première réponse à la hauteur des enjeux, surtout si les manifestants réussissaient à entrer dans la salle des Fêtes et à dire son fait au maire, voire au préfet et aux négriers de Viltâis. Et surtout à diffuser des images spectaculaires de leur protestation.

Ensuite, le harcèlement démocratique – formule inventée par Jean-Christophe Cambadélis pour lutter contre le Front national – qui fut utilisé à Callac contre les élus et les collabos de gauche immigrationnistes, a montré une certaine efficacité.

L'avenir de Bêlâbre appartient à ses habitants. S'ils ne se battent pas, ils auront pour commencer 80 migrants, et ensuite davantage. S'ils ne se battent pas, leur ville est foutue. S'ils se battent, ils peuvent gagner, comme à Callac.

Quand l'avenir d'une ville, son identité et le mode de vie de ses habitants est en jeu, on est en état de légitime défense et il n'y a qu'une seule obligation : **gagner, par tous les moyens... démocratiques, bien sûr !**

Martine Chapouton